



33^{ème} Rando-Raid V.T.T. TUNISIE 2024 du 27 octobre au 3 novembre



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL



LA CYCLERIE

Allo Pierre 0680308712

<http://www.la-cyclerie.com>
raidvtt@la-cyclerie.com

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____  _____
(Obligatoire pour les tarifs juniors moins de vingt et un ans 1150€)

Carte Nationale d'Identité : Passeport : Date de validité : _____

N° de la pièce d'identité: _____ Joindre obligatoirement la photocopie de votre pièce d'identité
(si Carte d'Identité faire le recto-verso).

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse email : _____

Je prends l'avion à : _____ j'aurai un vélo Electrique je marche

**liste des aéroports
au verso**

Je souhaite être dans l'équipe de (facultatif) : _____

Je partagerai ma chambre de préférence avec : _____

Echelle des tailles:

1/XXS	3/S	5/L	7/XXL
2/XS	4/M	6/XL	8/XXXL

Tailles souhaitées _____

T.Shirt 33^{ème} Edition: _____

LES TARIFS

Formule Adulte raider : VTT	1299€	Acompte : 600 €	<input type="checkbox"/>
Accompagnant raider : Marche		Solde: 699 €	

Cochez
votre
choix

Formule hôtel	899€	Acompte : 399 €	<input type="checkbox"/>
		Solde : 500 € (informations au verso)	

LE PAIEMENT

**SOLDE à régler au plus tard
le 10 septembre 2024**

ACOMPTE : _____ € SOLDE: _____ €

Nota: Le solde de ces tarifs payable en Septembre, pourra être légèrement modifié en fonction de la hausse du kérosène répercutée par les aviateurs.

CONDITIONS GENERALES : Tous les prix mentionnés s'entendent par personne et sont soumis aux conditions générales et particulières conformes à l'article R211-12 du code du tourisme, reproduisant in extenso les articles R211-3 à R211-11 de ce même code. Les conditions d'annulation d'une inscription sont celles des conditions générales d'achats de « l'Association Rallye Raid VTT Aventure »

J'ai pris connaissance de "LA REGLE DU JEU" de la semaine au dos de la présente et l'accepte sans restriction. Je bénéficie avec mon inscription d'une assurance rapatriement souscrite pour moi auprès de MONDIAL ASSISTANCE par l'Association rallye Raid Vtt Aventure pour la durée de mon séjour en Tunisie. Cette dernière ne saurait être tenue responsable en cas de difficultés de tous ordres concernant les risques de la pratique d'une activité sportive.

Trouvez ici mon règlement, je désire adhérer à l'association et ainsi être inscrit au Rando-Raid V.T.T. Tunisie

LE : / / 2024

Signature :

**CHEQUE à l'ordre de Association Rallye Raid
VTT Aventure**

**ADRESSE: LA CYCLERIE - 8 bis Avenue de l'Enclos
31120 PORTET sur GARONNE**

**VIREMENT FR 76 1005 7190 8300 0352 7850 178
CIC PORTET SUR GARONNE BIC CMCIFRPP**

LA REGLE DU JEU 2024

GENERALITES : L'Association Rallye Raid VTT Aventure, LA CYCLERIE et L'hôtel Hari Club à DJERBA ont souhaité autour d'un Rando-Raid V.T.T. et des parcours de marche, vous proposer avant tout une semaine d'exotisme, de découverte et de vacances au soleil.

Toutefois l'activité qui sera votre fil rouge, ne peut exister que par rapport à une "REGLE du JEU" sérieuse.

ART. 1. : Le Rando-Raid V.T.T. Tunisie est ouvert à toutes et tous licenciés ou non, âgés de plus de 14 ans le jour du départ de la 1ère étape. Les mineurs, devront posséder une autorisation parentale. En deça de cet âge, les parents présents seront seuls responsables de leurs prises de départ et en assureront un suivi strict. Pour les non licenciés, il sera obligatoire de fournir un certificat médical de moins de 1 an. Les licences de toutes fédérations FSGT, UFOLEP, FFCT, FFC ainsi que les licences étrangères sont acceptées.

ART. 2. : La participation au Rando-Raid, implique que le forfait fixé par l'organisation a été réglé avant le départ. Elle s'accompagne de votre adhésion à l'association et ainsi bénéficier de l'assurance groupe concernant le rapatriement.

ART. 3. : La délivrance de la plaque numérotée et d'un dossard nous permet de repérer votre position sur la piste et ainsi d'assurer votre sécurité. Elle s'accompagne de l'acceptation de la présente règle du jeu et des décisions prises par les organisateurs.

ART. 4. : La participation au Rando-Raid VTT implique pour chaque participant de fixer sur son guidon la plaque fournie par l'organisateur sur laquelle figureront le n° de dossard et les noms ou logos des partenaires du Rando-Raid, à l'exclusion de toute autre présence. Dans tous les cas, la participation aux activités marche ou vtt obligera le port par toutes et tous du dossard. Les épingles fournies permettront une fixation correcte effectuée de manière visible et dans le dos, sur le sac ou le T shirt.

ART. 5. : Chaque journée V.T.T. représentera une étape. Le Rando-Raid comprend 5 jours de VTT, donc 5 étapes. Chaque étape peut être composée de plusieurs liaisons et plusieurs Randos. Les liaisons sont des tronçons d'itinéraires permettant de se rendre au départ des parcours de Rando ou d'en revenir.

ART. 6. : Les participants pourront effectuer les liaisons ou Randos de leur choix. Pour cela, il sera exigé de signer la feuille de départ avant chaque liaison et avant chaque Rando : plusieurs cahiers de signatures seront à leur disposition. Pour des raisons de sécurité la signature est obligatoire. Elle nous permet d'avoir la certitude que vous avez choisi de prendre le départ de la liaison ou rando concernée. Ainsi, nous saurons suivre votre itinéraire et pourrons veiller sur vous jusqu'au passage de la ligne d'arrivée.

ART. 7. : Des équipes seront constituées de 3 à 5 participants permettant à certains moments d'organiser des parcours de découverte ou d'orientation.

ART. 8. : Avant chaque départ et après chaque arrivée, une assistance technique pourra effectuer les dépannages importants suivant les possibilités d'outillage et de matériel de remplacement, ceci n'écarte pas la nécessité pour chaque participant d'avoir son propre matériel.

ART. 9. : Pour les parcours balisés, le fléchage du parcours sera uniforme, sauf situation particulière. La pointe de la flèche tournée vers le haut indiquera la direction "tout droit". La pointe de la flèche tournée vers la gauche ou la droite indiquera un changement de direction.

ART. 10. : Le port du casque est obligatoire pour les étapes de montagne et vivement conseillé pour les autres. En cas de non respect de cette consigne de sécurité, le départ des Randos de montagne sera refusé aux participants n'ayant pas le casque.

ART. 11. : Au départ des Randos, des groupes pourront être constitués.

Votre inscription confirmée s'accompagne pour nous de l'achat à votre nom du billet d'avion correspondant à l'aéroport choisi et aux dates encadrant la Rando Raid VTT Tunisie Nous sommes soumis aux conditions de vente de la compagnie concernée.

SIGNATURE:

TARIF Formule Hôtel durant Rando Raid Vtt Tunisie

Vous désirez rester à l'hôtel:

Au départ des différentes villes de France et de Bruxelles pour profiter d'un séjour en pension complète à l'hôtel Hari Club sans les prestations du Rando-Raid. Acompte de 399 €

Virement ou chèque à rédiger à l'ordre de Association Rallye Raid VTT Aventure,

Les bulletins d'inscriptions et les chèques sont à expédier à :

**LA CYCLERIE 8 bis Avenue de l'Enclos
31120 PORTET sur GARONNE**

AEROPORTS DE DEPART

A partir de
899€

PARIS

**Votre tarif spécial
TTC**

MARSEILLE

VOL

NANTES

TRANSFERTS
AEROPORT HOTEL

LYON

SEJOUR EN FORMULE TOUT
COMPRIS

TOULOUSE

ASSURANCE
MONDIAL ASSISTANCE

LILLE

LE T SHIRT DU RAID

LA SOIREE DE GALA

Nous vous proposons de profiter de la semaine supplémentaire, en formule hotel, nous consulter pour l'aérien.

Pour infos "Allo Pierre 06 80 30 87 12"